

Communiqué
Le groupe MACSF



« Ceux qui se consacrent à la santé des autres...
ont besoin que l'on se consacre à eux »

La Mutuelle d'Assurances du Corps de Santé Français est au service des professionnels de la santé. Plus de 650 000 sociétaires, issus exclusivement de l'ensemble des professionnels de santé : hospitaliers ou salariés ; 1 270 collaborateurs à votre service, 80 agences régionales dont 3 au sein même d'établissements hospitaliers, un chiffre d'affaires de 1,5 milliards d'euros en 2007.

La MACSF, mutuelle d'assurances confraternelle, est administrée exclusivement par des professionnels de santé aussi bien libéraux qu'hospitaliers, elle offre des services adaptés, à chaque situation personnelle ou privée, des sociétaires.

La MACSF, premier assureur des professionnels de santé, est ainsi composée de structures pour chaque besoin des sociétaires :

- Les assurances des biens et responsabilités privées ou professionnelles (l'assurance de la Responsabilité Civile Professionnelle ainsi que la protection juridique, les assurances automobile et habitation, les assurances professionnelles : locaux, matériels médicaux ou informatiques, pertes d'exploitation...)
- Les assurances de personnes qui proposent la constitution d'une retraite complémentaire en toute sécurité, un complément de revenu de remplacement en cas de maladie ou d'accident sous la forme d'indemnités journalières.
- Le financement : achats de véhicules ou de matériel.

La MACSF, attentive à la performance de ses contrats, s'engage également à offrir des prestations de qualité tant par une proximité géographique que par l'évolution de ses produits en fonction des besoins exprimés par ses sociétaires.

Contacts :

Marie-Anne Belembert, 06 03 39 47 90, marie-anne.belembert@macsf.fr

Constance Wiblé, 06 68 22 50 67, constance.wible@macsf.fr